



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019 : UN NOUVEAU CAP POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE

L'ACTION DE LA RÉGION POUR :
AMÉLIORER LE POUVOIR D'ACHAT
DYNAMISER L'ACTIVITÉ, L'EMPLOI
RENFORCER LA PROXIMITÉ,
LA TRANSPARENCE

[#NotreMissionServirLaRéunion](#)





SOMMAIRE

3

PRÉAMBULE

UN CONTEXTE PARTICULIER PRIS EN CONSIDÉRATION POUR DE NOUVELLES ORIENTATIONS : UN NOUVEAU CAP, UN NOUVEAU MODÈLE À CONSTRUIRE ENSEMBLE

4

I. L' ACTION DE LA RÉGION POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS

A. AFFIRMER ET ADAPTER LES MESURES ET DISPOSITIFS POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE ET D'ÉQUITÉ

B. OUVRIR LE DÉBAT POUR LA BAISSÉ DES PRIX AVEC :

- L'OCTROI DE MER RÉVISÉ

- LA CONTINUITÉ DES BIENS ET DES MARCHANDISES ET LA LUTTE CONTRE LES MONOPOLES

8

II. L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION ET L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

A. LES MESURES POUR LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES

B. LES DISPOSITIFS POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI

C. LA RÉGION ACTEUR MAJEUR DE L'EMPLOI AVEC 1/3 DE LA COMMANDE PUBLIQUE

19

III. L' ACTION DE LA RÉGION POUR PLUS DE TRANSPARENCE, DE PROXIMITÉ, DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

A. ENCOURAGER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AVEC LA CRÉATION DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

B. LA CHARTE RÉGIONALE DE L'ÉLU, DE LA TRANSPARENCE DE LA VIE POLITIQUE ET DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

C. MIEUX EXPLIQUER L'ACTION PUBLIQUE ET L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS





PRÉAMBULE

UN CONTEXTE PARTICULIER PRIS EN CONSIDÉRATION POUR DE NOUVELLES ORIENTATIONS, UN NOUVEAU CAP, UN NOUVEAU MODÈLE À CONSTRUIRE ENSEMBLE POUR LA RÉUNION

La crise sociale débutée en novembre 2018 a fait émerger de nouvelles aspirations économiques, sociales et politiques profondes impactant de fait directement les politiques publiques de La Réunion : État, Département, communes... Les orientations de la collectivité régionale, ses actions et son budget pour les prochaines années sont ainsi concernés.

Le Président du Conseil Régional, Didier Robert fait le choix de proposer à l'Assemblée des orientations réajustées, des mesures et des dispositifs adaptés, une nouvelle façon de construire et de mettre en œuvre les politiques publiques.

« Nous avons à poser collectivement pour notre île un nouveau cap, à réinventer un nouveau projet de développement qui amène à plus de justice et d'égalité, un nouveau modèle que nous avons à construire ensemble. »

Didier ROBERT, Président du Conseil Régional (extrait de la Déclaration du 30 nov 2018)

Ces nouvelles orientations budgétaires doivent permettre de mieux répondre aux attentes fortes des Réunionnaises et des Réunionnais.

L'action de la collectivité régionale s'inscrit désormais plus que jamais autour de trois priorités :

- Comment amplifier l'activité, la formation, l'emploi pour les Réunionnais ?
- Comment améliorer le pouvoir d'achat des Réunionnais ?
- Comment redonner confiance aux citoyens avec davantage de transparence et de proximité ?

C'est donc l'ambition de mener une politique régionale résolument orientée vers le soutien à la création d'emplois, le renforcement du pouvoir d'achat des Réunionnais, la proximité de l'action publique et une transparence renforcée.

Pour 2019, c'est un budget de 44 millions d'euros consacré en plus des interventions classiques à l'emploi et à la formation des Réunionnais. Cela représente près de 10 000 emplois (3 000 emplois au titre du PEC , 5 000 emplois pour le soutien aux TPE et 2 000 pour l'ingénierie financière).

Pour 2019, c'est un budget de 122 millions d'euros consacré en plus des interventions classiques au pouvoir d'achat des Réunionnais.

Au total, la collectivité s'engage sur un effort d'un milliard d'euros en faveur du pouvoir d'achat.

Il est important de noter que dans ce contexte, le calendrier de vote du budget 2019 se trouve impacté par un décalage de plusieurs semaines, nécessaire à sa restructuration.





L' ACTION
DE LA RÉGION
POUR LE POUVOIR
D'ACHAT DES
RÉUNIONNAIS

L' ACTION DE LA RÉGION POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS

Deux importants leviers d'action doivent permettre de soulager les dépenses des familles et permettre une plus grande équité :

- **les dispositifs volontaristes que la région a choisi de financer, au-delà des compétences obligatoires (A),**
- **l'ouverture du débat pour aboutir à la baisse des prix des produits et marchandises, à travers - une révision de l'octroi de mer et la mise en place d'une continuité territoriale des biens et des marchandises (B)**

A. AFFIRMER ET ADAPTER LES MESURES ET DISPOSITIFS POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE ET D'ÉQUITÉ :

Pour l'amélioration des conditions de vie des Réunionnais, la Région intervient depuis 2010 dans divers domaines tels que : l'accès au numérique, l'accès à l'énergie renouvelable, l'accès à la culture, ou encore, la liberté de circuler ...

AIDER LES MÉNAGES RÉUNIONNAIS :

> La continuité territoriale Métropole- Réunion / Réunion-Métropole pour permettre aux Réunionnais de circuler sur le territoire français grâce à une participation à la prise en charge du billet d'avion.

> L'accès à internet gratuit, le WIRUN

Avec le déploiement des espaces WIFI gratuits sur toute l'île (le WIRUN : + de 70 spots aujourd'hui), ainsi que le déploiement de la fibre optique dans les zones de l'île délaissées par les opérateurs (Les Avirons, Salazie, Cilaos, Entre-Deux, Saint-Philippe et Sainte-Rose), participent à une plus grande ouverture sur le monde et une offre de service au citoyen

> Le chèque photovoltaïque pour lutter contre la précarité énergétique. L'évolution du dispositif chèque photovoltaïque porté par la Région depuis 2012 permettra d'atteindre le chiffre des 200 centrales individuelles en 2019, générant environ 290€ d'économie annuelle sur la facture. Ce dispositif a un impact bénéfique sur l'emploi (aujourd'hui la Collectivité compte près de 30 solaristes partenaires), et sur le pouvoir d'achat des Réunionnais (aide à l'acquisition d'une centrale et réduction de la facture d'électricité). Le montant de l'aide versée par la Région est de 1000 à 3000€ par subvention accordée pour les installations sans système de stockage, et de 2000 à 6000€ pour les installations avec stockage.



L' ACTION DE LA RÉGION POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS

> **Le dispositif « Ecosolidaire »** pour permettre aux foyers modestes de s'équiper en chauffe-eau solaire. En 2019, 1 000 foyers supplémentaires seront concernés, (3 000 en cas d'élargissement du public bénéficiaire). Chaque chauffe-eau solaire permet d'économiser 1500 kWh/an, soit environ 200€ d'économie annuelle. De 2011 à 2018, ce sont plus de 5600 dossiers qui ont été étudiés, 4 324 chauffe-eau solaires installés pour un montant d'investissement de 12 890 000€.

> **Le SLIME Réunion** (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie) en partenariat avec EDF apporte des solutions concrètes sont apportées aux foyers réunionnais visités pour lutter contre la précarité énergétique. Ils économisent ainsi environ 405 kWh/ an, soit 50€ sur leur facture. Les familles qui ont reçu une visite à domicile ont vu leur facture baisser de 15% en moyenne. Les économies générées par les petits matériels fournis durant ces visites s'élèvent à près de 60€/ an.

ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La Région continuera en 2019 à accompagner les jeunes réunionnais et leurs familles afin que chacun puisse bénéficier des mêmes chances de réussite, se former, étudier, tout en préservant le pouvoir d'achat. La collectivité poursuivra son intervention volontariste :

POUR LES LYCÉENS :

> **Le gel des tarifs de la restauration scolaire**, permettant ainsi aux lycéens de bénéficier d'un repas de qualité à un coût moindre que son prix de revient. La collectivité poursuivra également son action afin d'accroître la part de produits frais locaux dans les restaurants scolaires.

> **La remise d'un bon POP** d'une valeur de 500 € à l'ensemble des lycéens de seconde et aux apprentis pour l'acquisition d'un équipement informatique et un accès à internet pour les familles les plus modestes.

> **L'octroi de l'aide aux manuels scolaires** d'une valeur de 100 € pour les lycéens (au lieu de 50€)

POUR LES ÉTUDIANTS ET LES DEMANDEURS D'EMPLOIS

> **L'octroi de bourses et d'aides aux étudiants** à La Réunion, en Métropole et à l'étranger, destinées à prendre en charge une partie des frais liés à l'inscription des étudiants dans les divers parcours d'études : aide à l'installation, à l'équipement, à l'inscription, aide au remboursement du prêt étudiant...

> **L'accompagnement des apprentis** dans l'acquisition de leur équipement pédagogique et dans les frais liés au transport, à la restauration et à l'hébergement.

> **La prise en charge de la rémunération**, des frais de restauration et d'hébergement des stagiaires de la formation professionnelle.

> **L'accompagnement des jeunes doctorants.**

POUR LES ARTISTES ET LES SPORTIFS

> **les Bourses Régionales et les formations artistiques et sportives** pour accompagner les jeunes réunionnais qui font le choix de se former aux métiers artistiques et culturels. En 2019, elle maintiendra les trois dispositifs de financement des coûts de scolarité des formations art et culture à La Réunion et à l'international.

> **la formation professionnelle**

Pour permettre l'accompagnement à la préparation au DE/CA (Diplôme d'Etat ou Certificat d'Aptitude) ; et pour encourager le parcours artistique d'excellence

> **Les bourses annuelles sportives** pour les lycéens inscrits dans un parcours sportif en métropole : une aide pour soulager les familles réunionnaises.

POUR L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS AVEC DES SPECTACLES GRATUITS OU DES TARIFS ACCESSIBLES

> **Le Guétali :**

Pour démocratiser et renforcer l'accès à l'offre culturelle en proposant des spectacles gratuits pour tous les Réunionnais, notamment dans les quartiers reculés, dans les écoles de l'île, et ainsi :

- valoriser la création et la production artistiques locales,
- développer une diffusion de qualité et de proximité,
- développer une économie du spectacle.

POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN :

> **« Réuni'Pass Etudiant »** : la Région maintient le dispositif offrant aux étudiants un tarif préférentiel sur tous les transports en commun de l'île.

> **L'amélioration de l'offre des transports collectifs et des mobilités alternatives** contribuent à diminuer le poids des dépenses liées aux déplacements des Réunionnais (2^{ème} poste de dépense dans le budget des ménages).

Une étude sur la gratuité du transport interurbain sera lancée par la Région, invitant toutes les autorités organisatrices de mobilité durable (« AOT urbaines ») à y participer et contribuer.

Un débat citoyen pourra être aussi organisé en relation avec le Conseil Consultatif Citoyen.

L' ACTION DE LA RÉGION POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS

B. OUVRIR LE DÉBAT POUR LA BAISSÉ DES PRIX POUR LES RÉUNIONNAIS

Parmi les leviers majeurs annoncés par le Président pour participer à la baisse des prix et l'amélioration du pouvoir d'achat des Réunionnais : La révision de l'octroi de mer, la lutte contre les monopoles et la continuité territoriale des biens et des marchandises.

> **L'octroi de mer « Révisé »** : le Président de la Région s'est engagé à ouvrir un débat autour de l'Octroi de mer. Ce débat doit permettre de concilier à la fois l'amélioration du pouvoir d'achat, la protection de la production locale et les ressources des collectivités. A cet égard, l'effort devra être supporté par les collectivités qui bénéficient le plus de la répartition du produit.

Il convient de préciser que les produits de première nécessité sont déjà taxés à 0 %. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'étudier les modalités d'évolutions de cette taxe pour une meilleure appropriation et transparence du dispositif à travers notamment des actions d'information. L'objectif consiste à poursuivre la réflexion ainsi que la prise de décisions sur des produits complémentaires de grande nécessité impactant le pouvoir d'achat.

La Région mènera ce débat avec la population et avec les principaux acteurs que sont les communes, les producteurs locaux et les consommateurs.

Parmi les pistes :

- **La simplification éventuelle de la grille des taux d'octroi de mer sur la base d'analyses de données statistiques.**
- **Les modalités de redistribution de la recette de l'Octroi de Mer au profit des communes afin de renforcer la solidarité territoriale en direction des plus petites collectivités.**

- **L'étude de la baisse ou la suppression de la TVA sur certains produits.**

> **La lutte implacable contre toutes les situations de monopole et une transparence totale des prix et des marges**

> **La continuité territoriale des biens et des marchandises**

Autre levier majeur le cout du fret qui pèse dans les dépenses des ménages et des professionnels.

La Région travaille à réduire davantage les surcoûts résultant de l'éloignement.

La Collectivité défend le principe d'une continuité territoriale des biens et des marchandises permettant de prendre en charge les coûts de transports de produits et de biens de consommation courante entre la Métropole et La Réunion. La Région entend mettre chacun devant ses responsabilités. Parmi les acteurs incontournables dans cette concertation : l'Union Européenne et l'Etat, l'encadrement des prix, le cofinancement spécifique pour fret doivent être étudiés en toute transparence.





4%

EN 2015
en 2015 ont trouvé
formation
B à 25 ans se

L' ACTION
DE LA RÉGION
POUR L'ACTIVITÉ,
LA FORMATION,
L'EMPLOI DES
RÉUNIONNAIS

L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

A. LES MESURES POUR LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES

> **La création d'un fonds de reconstruction dédié aux très petites entreprises (TPE) avec deux volets :**

- **Une aide régionale d'urgence en faveur des très petites entreprises** a été votée en décembre 2018 pour permettre de compenser les pertes liées aux mouvements sociaux de la fin d'année 2018.

Cette première enveloppe de 6 millions d'€ sera complétée à hauteur de 20 M€ en 2019 pour répondre au besoin en fonds de roulement, peut consolider la situation financière de l'entreprise et pour relancer l'investissement et/ou l'acquisition en biens d'équipements et/ou l'activité. **Ce soutien de 20 millions d'euros correspond à 5 000 emplois soutenus.**

- **Une aide à l'investissement des entreprises** ne remplissant pas les conditions d'éligibilité au PO FEDER 2014-2020

L'impact de ces aides sur la création d'activité et l'emploi est une priorité pour la collectivité. Rappelons que les filières telles que l'agro-alimentaire, le numérique, le tourisme, la pêche et l'aquaculture disposent d'un réel potentiel de développement et de compétitivité et de créations d'emploi.

Aussi, afin de favoriser la création d'emplois nouveaux principalement dans les TPE et les PME, la Région entend recentrer ses interventions en facilitant davantage l'accès aux dispositifs d'aides cofinancés par le FEDER à ce type de public.

> **La création d'un fonds de soutien pour l'emploi**

A l'instar du fonds de reconstruction en faveur des TPE, il sera proposé aux élus la création d'un fonds de soutien pour l'emploi.

La collectivité accompagne alors la création de 3 000 emplois dont 1 500 non marchands.

B. LES DISPOSITIFS POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ ET L'EMPLOI LOCAL

PILIER 1

UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS

> **Investir pour l'emploi avec :**

- La poursuite du programme de construction et de réhabilitation des lycées et CFA, et ainsi permettre un soutien au secteur du BTP fortement créateur d'emplois
- L'adaptation de l'offre de formation pour répondre aux besoins d'emplois du territoire et permettre une insertion professionnelle efficiente
- La valorisation de la production locale dans la restauration des lycées et soutenir la filière locale
- Le soutien aux entreprises employeuses d'apprentis

> **les chantiers pour la jeunesse :**

Avec la poursuite du grand plan Lycée à hauteur de 350M€ pour les travaux de réhabilitation permettant l'entretien et la construction des lycées et des centres de formation de bonnes conditions de travail et de réussite. Avec son investissement très dynamique, la collectivité **permet chaque année de consolider ou de créer plus de 600 emplois dans le secteur du BTP** pour la réalisation des divers travaux. La Région poursuivra la programmation de construction des 2 nouveaux lycées (sud et ouest).



L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

PILIER 2 ENGAGER LA 2ÈME GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS

> Investir pour l'emploi c'est :

- Aménager le territoire pour relever le défi de la pauvreté et pour la création d'emplois à travers les projets réalisés
- Mener à terme le chantier de sécurisation : la NRL
- Poursuivre la mise en œuvre des projets en faveur de l'efficacité des transports en commun (RUNRAIL, intermodalités, pôles d'échanges ...)
- Assurer le maintien du patrimoine existant notamment des ouvrages d'art (routes, aménagement..)
- Poursuivre la mise en œuvre du nouveau dispositif PRR2016-2021 avec de nouveaux critères d'intervention
- Poursuivre et améliorer les dispositifs logement et mettre en œuvre la convention REUNION HABITAT pour l'allocation logement accession

> Une politique régionale de mobilité durable en faveur de l'emploi

Les priorités en terme d'investissements ont notamment été re-centrées sur les projets en faveur du **développement des modes de transports alternatifs à la voiture, afin de favoriser la desserte des bassins d'emploi et le pouvoir d'achat des Réunionnais**. Aussi la Collectivité poursuit la mise en œuvre de projets en faveur de l'efficacité des transports en commun et l'accompagnement des actions favorables au développement des intermodalités et de l'usage des transports collectifs :

- réalisation de nouveaux tronçons RRTG – Réseau Régional de Transport Guidé
- déploiement des pôles d'échanges
- développement du co-voiturage
- promotion des modes doux à travers le Plan Régional Vélo (P.R.V)
- développement des mobilités durables et des modes de transports innovants
- engagement du programme Run Rail : le seul premier tronçon évalué à ce stade à 300M€ TTC aura un impact fort sur l'économie et l'emploi, la moitié des investissements pouvant être dévolue aux entreprises réunionnaises. **Cela permettra de créer environ 500 emplois pour les besoins du chantier entre 2020 et 2024, et plus de 80 emplois directs et permanents dans l'exploitation** et la maintenance à la mise en service du système.
- optimisation de la DSP* Car Jaune pour améliorer les services offerts aux usagers du réseau : cela devrait aboutir à la **création d'environ 35 emplois.**

* Délégation de Service Public



L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

PILIER 3 LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES

> Investir pour l'emploi c'est :

- La création des deux fonds pour la reconstruction des TPE
- La simplification des dispositifs d'aide FEDER afin de réduire les délais (en conformité avec les recommandations de l'Union Européenne)
- **La modification des critères d'éligibilité des aides à l'investissement aux entreprises en les conditionnant au maintien et/ou à la création de nouveaux emplois**
- La modification du cadre d'intervention de la Prime Régionale à l'Emploi pour faciliter l'embauche dans les TPE
- Le renforcement de l'accompagnement humain des entreprises demandeuses
- La mise en place de la plateforme d'open data

D'autres mesures en fonds propres compléteront ces leviers de développement de l'entreprise, autant en matière d'emploi qu'en matière d'investissement avec la Prime Régionale à l'Emploi ou les aides à la production audiovisuelle.

> **La Prime Régionale à l'Emploi** révisée en fin d'année 2018, sera de nouveau modifiée afin de permettre à la petite entreprise d'alléger davantage le coût salarial lors de l'embauche du salarié. **Une hausse des plafonds d'intervention**, ainsi qu'un élargissement des postes éligibles seront envisagés. Pour accompagner au plus près la création d'emplois, ce dispositif pourra élargir au FEDER.

> **« Cap Création »** : un nouveau dispositif d'accompagnement d'aide à la création-reprise-développement d'entreprise sera développé en cette **année 2019**. Ce dispositif doit **permettre aux publics éloignés de l'emploi d'être accompagné** pour créer leur entreprise et leur propre emploi. Cette aide concernera l'aide au montage, la structuration financière, le démarrage et le suivi post-crédation du futur chef d'entreprise.

> **Le SAV (Soutenir Accompagner Valoriser)** atteindra son stade ultime avec une application pour smartphone et tablette opérationnelle pour accompagner les entreprises dans leur développement ou création.

> **« Le Chèque Numérique »** dispositif qui a connu un succès important pour l'année 2017, qui permettait aux TPE/PME la transformation de leur offre de service sera reconduit pour l'année 2019.

À NOTER

Les instruments d'ingénierie financière comme La Financière Région, 50 millions d'euros pour la création de deux outils pour les prêts en faveur des TPE/PME, « I-Run by BFC » et de haut de bilan en fonds propres « Essor PME La Réunion » seront toujours d'actualité. Les plus anciens comme « Run Croissance II » outil de capital risque et le partenariat financier avec le groupe BRED pour les petits pêcheurs ont été reconduits pour un total de 2,250 millions €.

Cela correspond à 2 000 emplois créés ou soutenus.



L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

PILIER 4

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE, LIBÉRER LA MER

> Investir pour l'emploi avec :

- L'approbation du projet de modification du Schéma d'Aménagement Régional et arrêt des orientations sur les modalités d'évolution du SAR pour qu'il réponde aux besoins et aux aspirations des nouveaux modes de vie
- La finalisation et l'approbation du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, incluant le scénario « zéro déchet » et le plan d'actions en faveur de l'économie circulaire propice au développement de l'emploi local
- Elaboration d'un plan de rattrapage des équipements liés aux déchets
- L'approbation et mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie révisée pour les périodes 2019-2028, en soutenant le développement des énergies renouvelables et en menant des actions de maîtrise de l'énergie

FOCUS

- La planification des déchets et un scénario « zéro déchet » créateur d'emplois local. Ce sont 37 millions d'euros qui peuvent être affectés à d'autres solutions alternatives à l'incinérateur. Ainsi les aides à l'investissement en faveur du développement de l'économie circulaire est estimé à un emploi direct par tranche de 30 000 euros investis.

- Le scénario « zéro déchet » est intégré dans les actions inscrites au Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) en faveur de l'économie circulaire. Conformément aux recommandations de la Commission Européenne, la Région s'engage pour un scénario « zéro déchet » sans unité de valorisation des déchets.

- La structuration de filières de récupération, de revalorisation et de recyclage représenteraient 7000 emplois à La Réunion (source Ademe).



L'ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

PILIER 5

AFFIRMER L'IDENTITÉ, LA FIERTÉ RÉUNIONNAISE

> Investir dans l'emploi c'est :

- Lancement de PRECAP (Projet Régional d'Education Culturelle Artistique et Patrimoniale), base de la refondation de la politique culturelle régionale
- Aides aux associations, salles de spectacle, lieux de diffusion et aux entreprises culturelles
- Poursuivre le projet d'établissement du CRR

DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

Réhabilitation et valorisation du patrimoine matériel et immatériel (PRR)

Le dispositif du Plan régional d'aides aux Communes et à leurs groupements permet la restauration, la réutilisation et la valorisation du patrimoine bâti et du petit patrimoine communal ayant un intérêt historique et/ou architectural. En 2019, un élargissement du dispositif est prévu à d'autres acteurs (personnes privées, associations...). Ces deux dispositifs à travers les travaux effectués par des entreprises spécialisées dans le domaine du Patrimoine, favoriseront l'emploi et l'économie du secteur.

Structurer les filières Culturelles, accompagner la professionnalisation des acteurs :

> **Lancement d'une étude/concertation/évaluation** sur l'insertion des jeunes diplômés des arts et de la culture dans le milieu professionnel. La formation s'avère essentielle pour professionnaliser les acteurs et faciliter l'échange des compétences. Elle contribue, par **la qualification et la spécialisation des individus, à la création d'emplois, à l'émergence de professionnels et ainsi au développement économique et social de notre île.**

> **PRECAP** : Un projet régional d'éducation culturelle, artistique et patrimoniale

Destiné à toute la population réunionnaise, prioritairement celle en difficulté, exclue du système éducatif ou de l'organisation sociale. Parmi les objectifs, celui de développer la création d'activités et d'emplois, des nouveaux métiers opérationnels à court terme (« des intervenants – animateurs – médiateurs culturels ») sur la base d'une « Formation-Action » qualifiante innovante dans tous les secteurs culturels.

> L'enseignement artistique (hors CRR)

En 2019, la Région renforcera son soutien apporté aux écoles d'Enseignement Artistique pour améliorer et élargir la qualité de l'offre en investissant sur le bien-être des populations et la cohésion sociale. Les aides attribuées en 2018 aux écoles d'Enseignement Artistique ont permis à 9 écoles de maintenir une offre de qualité et de pérenniser les emplois de leurs professeurs qualifiés.

Une professionnalisation pour une meilleure employabilité

Pour une meilleure employabilité, la collectivité régionale renforcera des actions visant à améliorer et à favoriser l'émergence de nouvelles compétences dans les secteurs des arts et de la culture (financement de stages et de résidences de formation, accompagnement des opérateurs dans la mise en place de sessions de formations...). En 2019, l'accompagnement pour l'accroissement des compétences et des qualifications évoluera sur la consolidation des emplois et le renforcement des structures pour améliorer et élargir la qualité de l'offre à la population.

> Structuration et dynamisation du marché de l'emploi culturel

Aides aux associations, aides aux salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant, aides aux entreprises culturelles.

La Région poursuivra en 2019 son soutien en faveur des artistes, des associations et des entreprises culturelles pour la promotion, la formation et la création artistique, et pour la connaissance et la valorisation du patrimoine culturel.

Ses actions prioritaires :

- l'accompagnement des acteurs culturels pour la mise en œuvre des projets dans les secteurs de la musique, théâtre, danse, arts plastiques, audiovisuel, cultures régionales, littérature, enseignement artistiques, patrimoine culturel...
- aides financières impactant les prestations et l'économie locale (cachets, achat de matériels, impression d'ouvrages et d'expositions, location et lieux de spectacles...)
- encourager la professionnalisation et favoriser l'emploi des acteurs de la vie artistique
- maintenir les emplois nécessaires au fonctionnement des structures et entreprises culturelles.
- aides au FRAC et au PRMA : outils de valorisation de l'art et du patrimoine musical réunionnais

L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

DANS LE DOMAINE DU SPORT

> le développement des installations sportives et des équipements des lycées

- Les travaux réalisés sur les installations sportives ou les équipements des lycées soutiennent l'activité économique, via la commande publique. **Ces travaux d'entretien, de rénovation, de réhabilitation ainsi que les constructions nouvelles permettent aux entreprises et aux TPE de maintenir ou de créer des emplois.**

Travaux et constructions pour:

- l'accès aux personnes à mobilité réduite - la rénovation thermique et énergétique- l'adaptation des locaux aux besoins et usages

> Les travaux du CREPS

La collectivité régionale a fait le choix de mettre en place un projet de réhabilitation et de construction ambitieux afin de conforter la place du CREPS dans :

- l'accueil des sportifs de haut-niveau,
- la mise à disposition d'installations sportives performantes non seulement pour les sportifs locaux, mais également nationaux et internationaux.

> La convention tripartite Etat-CREPS-Région incluant l'IRSOI

Une convention tri-partite entre La Région, Le CREPS et l'État permettra de concrétiser une volonté commune de développer le sport de haut-niveau, formalisant ainsi les actions de préfiguration à la mise en place d'un Institut Régional des Sports de l'Océan Indien. L'ambition étant de proposer, à La Réunion, une plate-forme dédiée au développement de la performance sportive en collaboration avec les acteurs du sport dans l'océan Indien. Un outil permettant la reconversion des sportifs et la création d'emplois



L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

PILIER 6 PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES

> Investir dans l'emploi c'est :

- Augmenter le nombre de PEC accompagnés
- Elaborer un nouveau dispositif en faveur des petites associations de quartier

FOCUS

+ 3 250 emplois

La Région mobilise une enveloppe d'un montant de 24 millions d'euros pour permettre la création et le maintien de l'emploi. Cela permettra l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi en associant mise en situation professionnelle et accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences.

> La réhabilitation du parc locatif social et l'accèsion au logement

L'objectif de la Région est d'améliorer le quotidien des familles réunionnaises grâce à la construction de nouveaux logements mais surtout à la réhabilitation du parc locatif existant. Des mesures continueront à être mises en place pour faciliter l'accèsion à la propriété.

> La Région poursuivra le financement de parcours de formation notamment en direction des personnes les plus éloignées de l'emploi en vue de les accompagner vers l'insertion professionnelle durable. Ces financements mobiliseront les moyens mis à disposition par l'État dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences.

> Des espaces ouverts à tous pour l'orientation et l'emploi, rassemblant des acteurs compétents, seront organisés sur l'île.

- Une plateforme numérique recensant la cartographie des formations sera également créée pour faciliter l'accès de tous les publics à une base de données aussi complète que possible.

> La Caravane de la jeunesse permettra de programmer des actions de terrain afin d'aller à la rencontre des Réunionnais avec les partenaires.



L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

- **Les modalités d'achat de formation** évolueront et intégreront toutes les prestations composant le parcours d'accès à l'emploi: les commandes seront composées d'un socle de connaissances transversales qui sera complété par des blocs techniques liés à la filière.

- **Les périodes de formation** en situation de travail dans les entreprises seront renforcées.

À NOTER

La Région détermine chaque année, en cohérence avec les besoins du monde économique local, la carte des formations allant du niveau V au niveau III au sein des lycées. En 2019, les ouvertures de sections seront amplifiées avec l'ouverture de nouveaux BTS inédits sur l'île (notariat et métiers de l'eau notamment) afin d'offrir une offre de formation adaptée aux dynamiques du territoire.

Au total, près de 136 places supplémentaires seront créées pour répondre aux besoins des entreprises.

> **Le dispositif Case à Lire** qui permet chaque année à des Réunionnais de se s'approprier les savoirs de base (écrire, lire, compter) est reconduit pour l'année 2019 et les actions menées pour lutter contre le décrochage scolaire seront également poursuivies.

> **le soutien à l'École de la deuxième chance** qui permet chaque année, à des jeunes en situation de décrochage, de renouer avec l'apprentissage et de s'insérer dans le monde de l'entreprise.

> **accompagner les Emplois Verts** par le maintien de 1200 emplois PEC - Parcours Emploi Compétences (anciens emplois aidés), et l'action sera poursuivie pour favoriser l'accès à la formation, l'activité et à l'emploi des sortants du dispositif Emplois Verts.

La formation constituant la clé pour l'accès à l'emploi, la Région continuera à financer et mettre en place avec les partenaires, des parcours de formation destinés spécifiquement aux réunionnais les plus éloignés de l'emploi de niveau infra bac en mobilisant les fonds mis à disposition par l'État dans le cadre du Pacte Régional d'investissement dans les compétences (PRIC).

En outre, **l'implication de la Région dans le domaine de la cohésion territoriale sera renforcée.** Des appels à projets notam-

ment seront lancés afin de soutenir des initiatives répondant aux besoins des quartiers prioritaires (redynamisation du lien social, insertion, actions de proximité...) et un nouveau dispositif dédié aux petites associations de quartier sera mis en place.

Enfin, le soutien aux associations sera poursuivi pour sensibiliser aux enjeux liés à **la santé** (notamment le diabète) pour améliorer l'employabilité, sensibiliser à la lutte contre les violences, à **l'égalité Homme-Femme** ou encore **la lutte contre les discriminations**.



L' ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

PILIER 7

LA COOPÉRATION : S'OUVRIRE SUR LE MONDE

> Investir dans l'emploi c'est :

- Réorienter les partenariats institutionnels afin de favoriser l'emploi et la recherche d'expériences professionnelles pour les jeunes
- Axer davantage le PO INTERREG vers la création d'emploi (critères et conditionnalité)
- Négocier une augmentation du nombre de VSI

> L'ouverture à l'international pour conquérir les marchés dans le Grand Océan Indien

Pour l'exportation du savoir-faire des entreprises réunionnaises mais aussi en faveur de la création d'emplois. L'ouverture à l'international des entreprises réunionnaises, avec le plan d'actions issu du Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE) et le Schéma Régional de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII).

Ainsi, 2019 sera marqué par :

- **La mise en œuvre d'un guichet unique de l'export** à La Réunion. L'intégration d'un programme national « Team France Export », dans une déclinaison régionale à officialiser (loi PACTE, « TEAM Réunion / Run Export »),

- La « Prim'Export » :

un nouveau dispositif en faveur de la prospection individuelle à l'international verra le jour afin de répondre à de nouveaux besoins identifiés (marchés de niche, exportateurs isolés, ..),

- **La réduction des surcoûts de transport** pour le fret des fruits vers la France Métropolitaine, en proposant la constitution d'un fonds de mutualisation,

- **Le nouveau partenariat institutionnel** avec le Conseil Département de Mayotte, permettra à des jeunes réunionnais de mettre leurs talents et leur enthousiasme au service de ce partenariat,

- **La poursuite de l'accompagnement des entrepreneurs** réunionnais à la conquête des marchés extérieurs en enrichissant son « pack export régional » :

- **Les aides européennes du programme FEDER 2014 2020**, et les fiches actions, seront adaptées au contexte dû à la compéti-

tivité des produits et services et de l'éloignement des marchés : les fiches actions 3-16 « actions collectives pour la conquête des marchés extérieurs et la fiche actions 3-08 « recours aux compétences immatérielles -compétitivité des produits » ,

- **le volet Ressources humaines** à l'export des fonds européens sera élargi pour répondre aux besoins des entreprises et favoriser la création d'emplois,

- **le dispositif « Volontariat International en Entreprise » (VIE)**, sera actualisé et permettra de renforcer l'employabilité des jeunes réunionnais à l'export pour des expériences à l'étranger,

- Dans le cadre de la **contribution à l'emploi** et notamment l'insertion des jeunes réunionnais, les **missions des antennes de Seychelles, Comores, Madagascar seront élargies :**

- Réflexion avec les autorités concernées, les partenaires locaux et France Volontaire pour créer de nouveaux postes VSI,

- Mettre en œuvre une mission de sensibilisation afin de proposer des stages aux jeunes réunionnais.

- **La continuité du dispositif de mobilité** et d'insertion professionnelle dans la zone océan Indien, qui s'adresse aux Réunionnais sans emploi, permettra d'avoir une expérience dans la zone et dans divers secteurs...

- Dans le cadre du programme **INTERREG V OI 2014-2020**, le dispositif de coopération des établissements d'enseignement professionnel, permettra aux jeunes réunionnais d'avoir des perspectives d'emploi à l'international (échanges étudiants et les voyages d'études pour les élèves de BTS..).

L'ACTION DE LA RÉGION POUR L'ACTIVITÉ, LA FORMATION, L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

La Région : un acteur majeur de l'emploi avec 1/3 de la commande publique

L'investissement reste une priorité pour la Région. Les choix stratégiques de la collectivité auront permis à l'économie de notre île de passer d'une croissance négative -2,7 % en 2009 à un taux de croissance de +3,2 % pour La Réunion en 2017, soit la 4^{ème} année de croissance à un rythme proche de 3 %.

LA COMMANDE PUBLIQUE EN CHIFFRES :

- L'investissement représente 60 % des dépenses totales.
- L'effort régional à la commande publique représente plus de 31 % pour la période 2010-2017.
- Depuis 2010, plus de 5 Milliards d'€ de dépenses en investissement dont plus de 2 Milliards de 2016 en 2018 ont été injectés.
- Pour rappel, le montant des dépenses d'équipement est passé de 180 Millions d'€ en 2010 à 441 Millions d'€ en 2014 pour atteindre près de 548 Millions d'€ au BP 2018, soit un montant qui a plus que triplé en huit ans.

A NOTER

La Région Réunion est la région française où les dépenses d'équipement par habitant sont les plus importantes au bénéfice du citoyen : 637€/hab en 2018 contre 154€/hab au niveau national.

- Le PRR Plan Régional d'Aide Aux Communes

Pour réaliser des équipements de proximité dans les communes et développer une politique forte en faveur du logement. La Région poursuit sa politique de grands travaux partout sur l'île avec les communes pour améliorer le quotidien des familles réunionnaises. À ce jour, **700 millions d'euros de travaux ont été investis en faveur de l'économie locale ce qui représente environ 10 000 emplois.** L'injection de ces fonds publics directement dans le secteur économique (par le biais des marchés publics) a permis à des entreprises de relancer leur activités. **Plus de 2 768 marchés passés pour 727 entreprises concernées.**

LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL :

1500 emplois locaux

80% du chantier réalisé

+ de 80 millions consacrés à la compensation de l'impact environnemental

4 projets structurants créateurs d'emploi :

- le développement de l'aéroport de Pierrefonds dans le Sud
- la réalisation de l'écocité insulaire et tropicale dans l'Ouest
- le lancement des études du futur pôle portuaire Industriel et Energétique de Bois Rouge dans l'Est
- le développement de la plate-forme aéroportuaire Roland Garros dans le Nord.





L'ACTION
DE LA RÉGION
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE,
DE PROXIMITÉ,
DE DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE

L'ACTION DE LA RÉGION POUR PLUS DE TRANSPARENCE, DE PROXIMITÉ, DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

A. ENCOURAGER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE AVEC LA CRÉATION DU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

Lors de l'Assemblée plénière du 19 décembre 2018, le principe d'un Conseil Consultatif Citoyen a été acté à l'unanimité.

Ce Conseil Consultatif vise à mieux ancrer une démarche de co-construction de l'action publique afin de mieux prendre en compte les besoins et aspirations des citoyens. Une instance de représentation de la société civile qui sera concertée par le conseil régional en toute transparence sur des sujets d'intérêt général.

Le Conseil Consultatif Citoyen sera appelé à se positionner et devra prendre toute sa place dès que le cadre de l'installation et les modalités de fonctionnement de cette instance seront finalisés. Sa mise en œuvre a déjà débuté avec l'organisation d'ateliers participatifs dans les quatre coins de l'île. Des contributions sont attendues.

Jusqu'au 5 MARS 2019, Les Réunionnais sont invités à s'exprimer sur la plateforme dédiée à la participation citoyenne

« CAP CITOYEN RÉUNION - www.capcitoyenreunion.re Alon koz klèr pou La Réunion ».

L'objectif de cet outil numérique est de permettre au plus grand nombre de Réunionnais de s'exprimer sur des sujets essentiels liés aux compétences du Conseil Régional. La collectivité met ainsi à la disposition des citoyens un espace d'expression et pourra, grâce à cet outil, consulter régulièrement les Réunionnais sur des sujets d'intérêt général.

A travers le Conseil Consultatif Citoyen la Région Réunion, apporte sa pierre et répond à la demande des citoyens réunionnais d'être davantage associés dans le processus de prise de décision publique, a fortiori lorsque cela impacte leur quotidien et fait le choix de s'engager dans une démarche volontariste de transformation de son mode de gouvernance.

Au-delà des instances sur lesquelles elle s'appuie déjà, au-delà d'une démarche de concertation engagée avec les acteurs locaux autour de différents projets, la collectivité entend construire un nouveau mode d'élaboration de ses propres orientations qui pourra s'exprimer à travers différents leviers pour garantir la participation citoyenne. La première consultation proposée sur la plateforme en ligne : les modalités de création du Conseil Consultatif Citoyen. Les Réunionnais sont invités, à se connecter sur l'adresse et à répondre au Questionnaire relatif au CCC pour participer activement à la construction du futur Conseil Consultatif Citoyen.

B. LA CHARTE RÉGIONALE DE L'ÉLU, DE LA TRANSPARENCE DE LA VIE POLITIQUE ET DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

Elle porte sur l'ensemble des actions de la collectivité et de ses partenaires. Ainsi, **tout demandeur d'une subvention régionale devra obligatoirement et préalablement s'engager au respect de cette charte.**

La collectivité a également validé le rajout d'un 8ème alinéa à la Charte de l'élu local issue de la loi du 31 mars 2015 :

"Les élus du Conseil régional de La Réunion valident la mise en place de la charte régionale de l'élu, de la transparence de la vie politique et de la dépense publique ».

JOUR J
CAP CITOYEN RÉUNION
Alon Koz Klèr
pou La Réunion !

LA NOUVELLE PLATEFORME
QUI DONNE LA PAROLE
AUX RÉUNIONNAIS ! *

RENDEZ VOUS DÈS MAINTENANT SUR
WWW.CAPCITOYENREUNION.RE

DONNEZ VOTRE AVIS SUR
LE CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN
JUSQU'AU 5 MARS 2019

#NotreMissionServirLaRéunion

La nouvelle plateforme permettra à la Région Réunion de consulter régulièrement les Réunionnais sur des sujets essentiels pour La Réunion.



L'ACTION DE LA RÉGION POUR PLUS DE TRANSPARENCE, DE PROXIMITÉ, DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

C. MIEUX EXPLIQUER L'ACTION PUBLIQUE ET L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS

Cette démarche pédagogique vise à rendre plus lisible l'utilisation des fonds publics en particulier. Comment fonctionnent et à quoi servent : la taxe sur les carburants ? l'octroi de mer ? Une démarche pédagogique pour rendre plus visible la mise en œuvre des politiques publiques en matière de transparence, rigueur, et sérieux de la collectivité. Il s'agit d'apporter une meilleure connaissance et compréhension de l'action publique aux citoyens à travers ses élus et ses agents.



La Modernisation du Service Public engagée

Parmi les mesures déjà lancées par la collectivité pour redonner confiance aux citoyens avec davantage de transparence, de contrôle de l'utilisation des fonds publics, et d'efficience du service donné à la population :

- L'information sur les résultats des politiques publiques grâce à la mise en place d'indicateurs pour évaluer les politiques publiques
- La Certification des comptes de la Région : la Région Réunion fait partie des 25 collectivités volontaires à l'échelle nationale pour une démarche d'expérimentation. L'objectif : garantir la sincérité et la fiabilité de ses comptes. La démonstration de la transparence, de la rigueur et de la bonne gestion de la collectivité participera là encore davantage à redonner confiance aux citoyens à offrir des garanties aux partenaires financiers.
- La réalisation de contrôles / audit des organismes satellites de la collectivité
- La signature d'un contrat de confiance avec l'Etat pour participer à réduire la dette et réduire les dépenses publiques
- La formation des élus / des agents – pour l'application de loi Sapin 2 pour la transparence de la vie publique et prévenir les conflits d'intérêts...
- La dématérialisation des procédures pour une plus grande sécurité, un gain de temps et une diminution du papier
- La déontologie renforcée avec l'élaboration de codes déontologiques pour les marchés, les aides et subventions....

À noter : La bonne gestion financière de la collectivité est confirmée par une note de A et la Cour des Comptes relève, dans son rapport annuel que la région affiche une situation saine.

